



Annexe 3-4 Risques Majeurs Naturels

a) Risque sismique

Révision du PLU

Nîmes, vers un projet de ville durable

PRESCRIPTION
le 29/05/2010

PROJET ARRÊTÉ
le 30/09/2017

APPROUVÉ
le 07/07/2018

MODIFICATION
le / /

RÉVISION ALLÉGÉE
le / /

MISE À JOUR
le / /

Annexe 3-4

Risques Majeurs Naturels

a) Risque sismique

- 1) Porter à connaissance Etat
- 2) Décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique
- 3) Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité
- 4) Arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de constructions parasismiques applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal »
- 5) Arrêté du 10 septembre 2007 relatif aux attestations de prise en compte des règles de construction parasismique à fournir lors du dépôt d'une demande de permis de construire et avec la déclaration d'achèvement de travaux
- 6) La plaquette éditée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement sur « la nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments dont le permis de construire est déposé à compter du 1^{er} mai 2011 »
- 7) Document d'information sur la prévention du risque sismique dans le Gard
- 8) Carte de zonage sismique du Gard
- 9) Liste des communes par niveau d'aléa sismique